19 juin 1998, Québec

Allocution à l'occasion du bilan de la session parlementaire

Jean Pierre va vous donner en détail les éléments législatifs de la dernière session, je vais y faire référence moi aussi mais en les remettant dans le contexte plus large de l'action gouvernementale cette année.

L'économie d'abord. D'abord le gouvernement a investi l'essentiel de son énergie sur sa priorité: l'économie et l'emploi. Nous avons ainsi poursuivi, depuis janvier, l'action de relance économique du Québec que nous avons lancée il y a deux ans au moment du Sommet de Montréal sur l'économie et l'emploi. Avec pour résultat que l'économie québécoise connaît cette année des performances qu'on n'avait pas vues depuis une dizaine d'années. En termes d'emplois, le chômage continue sa lente descente engagée depuis 18 mois et nous avons créé environ 100 000 emplois depuis le sommet économique. Le nombre de prestataire de la sécurité du revenu continue de baisser, on compte 78 000 prestataires de moins cette année que l'an dernier à la même date. Je suis particulièrement heureux de noter que le chômage chez les jeunes, qui est beaucoup trop élevé, a baissé de 1,8 % au cours de la dernière année, il chute donc plus rapidement que, pour la population active, ce qui est bon signe. Et la fréquentation scolaire des jeunes augmente, ce qui est également prometteur. Pour ceux qui aiment juger ces performances en termes de comparaisons avec le Canada, notons simplement que lors du dernier mandat libéral, il s'est créé au Québec 0 % des emplois créés au Canada. Depuis le sommet, nous en avons créé 18 %.

En termes d'investissements, sous le dernier mandat libéral l'investissement a chuté au Québec quatre fois plus rapidement qu'au Canada alors que, grâce à nos efforts, cette année, l'investissement croît plus vite au Québec qu'au Canada. Et pour y arriver, nous avons mis en œuvre cette session un grand nombre d'actions, notamment dans le budget et dans la stratégie économique « Objectif: emploi » déposés en mars par le ministre des Finances et de l'Économie et dans les lois habilitantes adoptées par la suite. Avec la création de la super-SGF nous dotons le Québec d'un outil majeur pour susciter des partenariats avec des investisseurs étrangers, nous avons également mis sur pied la nouvelle société Investissement Québec dont un des objectifs est de doubler l'investissement américain au Québec d'ici deux ans. Nous avons également complété le réseau des sociétés Innovatech en créant une société pour les régions ressources. La réduction, à compter de l'an prochain, des taxes sur la masse salariale des petites entreprises, les incitatifs fiscaux consentis en recherche et développement et en particulier, ce mois-ci, dans le multimédia sont d'autres outils que nous mettons à la disposition des entrepreneurs québécois pour l'emploi.

La mission que j'ai dirigée aux États-Unis avec une cinquantaine de leaders québécois a été une occasion d'attraction d'investissement et illustre la poursuite de l'action économique internationale du gouvernement, comme d'ailleurs la mission de Monsieur Guy Chevrette en Russie avec une cinquantaine d'entreprises. La progression remarquable de nos exportations est maintenant un facteur important d'enrichissement et de création d'emplois pour le Québec. Au plan de l'économie locale, depuis janvier nous avons fait des pas importants dans l'établissement des Centres locaux d'emploi et des Centres locaux de développement qui permettront de mobiliser toutes les énergies locales au service de l'emploi. Nous avons poursuivi l'implantation des Carrefours-jeunesse emploi dont nous

avons étendu le mandat et nous avons déposé un plan d'action jeunesse visant à mieux répondre aux besoins des jeunes québécois tant pour leur formation, leur recherche d'emploi que leur bien-être.

L'adoption de la réforme de l'aide sociale qui crée les parcours individualisés vers la formation l'insertion et l'emploi est une illustration supplémentaire de notre souci de rendre plus facile et plus payant l'accès à l'emploi. Pendant la session, le Fonds de lutte contre la pauvreté par l'insertion à l'emploi a remis son premier rapport qui démontre son succès dans le développement d'initiatives créatrices d'emplois pour les plus démunis de la société. Avec le Comité de suivi du Sommet, qui s'est réuni la semaine dernière, nous intensifions nos efforts d'arrimage pour la formation professionnelle et technique dans les secteurs où il y a pénurie de main d'œuvre qualifiée. Bref, je pense que sur toute la question de la filière de l'emploi, comme de l'organisation de nos outils nationaux, régionaux et locaux, la cohérence des réformes gouvernementales est en train d'apparaître clairement et de donner ses fruits. C'est vrai également dans le domaine de l'éducation, où nous avons procédé à la mise en place des commissions scolaires linguistiques et à la réduction du nombre de commissions scolaires. La réforme des curriculums vers les matières de base est en train de prendre forme, et nous poursuivons le virage entrepris vers la revalorisation de la formation des métiers.

Nous procédons à l'extension du programme de service de garde le plus complet et le plus généreux en Amérique du Nord, avec l'arrivée, en septembre, des garderies à 5 $ pour les enfants de 3 ans et de la garde scolaire à 5 $. C'est un effort social majeur qui vise à la fois à aider les jeunes couples à concilier le travail et la famille, à prodiguer une meilleure socialisation des enfants de milieux défavorisés ce qui leur donnera une meilleure chance de succès pendant toute leur vie. C'est une mesure, finalement, d'aide à l'égalité des chances pour les enfants et pour les jeunes couples. Globalement, dès cette année, l'effet combiné de la politique familiale, de la réforme fiscale et des autres mesures adoptées par le gouvernement du Parti québécois pour lutter contre la pauvreté permet d'augmenter le revenu de 20 % de l'ensemble des familles de travailleurs au Québec, celles qui en ont le plus besoin. Il s'agit d'une augmentation de revenu de 2 à 9 %, et s'ils ont un enfant de 3 ou 4 ans à la garderie, l'augmentation est de 6 à 10 %.

Finances publiques

Dans l'ensemble, les prévisions des économistes pour l'économie québécoise pour l'année qui vient sont excellentes. Parmi les raisons de cette embellie, il faut compter bien sûr le succès de notre combat pour éliminer le déficit budgétaire qui était en train d'étouffer économiquement le Québec. Cette année, pour la première fois en 20 ans, le Québec n'a plus besoin d'emprunter pour payer l'épicerie. Dans neuf mois, le premier avril prochain, les Québécoises et les Québécois sortiront, une fois pour toutes, de la spirale de l'endettement.

Vous avez noté que nous avons redonné au Québec la crédibilité financière que d'autres, avant nous, avaient fragilisé. Et nous avons mis un terme aux derniers doutes qui pouvaient subsister en acceptant les recommandations du vérificateur général sur le mode de calcul des finances publiques du Québec, en intégrant dans les comptes publics une assiette plus large que tout ce qui se fait ailleurs au Canada. Nous avons beaucoup fait pour répartir l'effort considérable de redressement des finances sur l'ensemble des Québécois. Depuis janvier,

le dernier gros morceau de cet effort a été réalisé, dans le secteur municipal. Et vous aurez remarqué que, là comme ailleurs, nous avons réussi à trouver des solutions négociées, sans déchirer le tissu social, mais en dégageant des économies structurelles qui profiteront aux Québécois pour des décennies à venir. Je tiens à saluer, à cet égard, la collaboration remarquable des élus municipaux et des responsables syndicaux dans cette opération délicate mais salutaire. À la fin de cet exercice de réduction de la masse salariale des employés des Québécois, j'aimerais signaler une chose aux électeurs. Une seule catégorie de salariés de l'État a subi une baisse de salaire de 6 %. Depuis un an, au Québec, les députés, les ministres et le premier ministre ont un salaire réduit de 6 %, et il n'est pas question que nous votions d'augmentation de salaire tant que les finances publiques du Québec ne seront pas définitivement équilibrées.

Grâce à nos efforts, une marge de manœuvre financière a commencé à se dégager ces derniers mois. Et pour la première fois, nous avons pu réinvestir dans le secteur de la santé, pas de l'argent à crédit, emprunté, mais de l'argent gagné par nos efforts. Et il nous fait doublement plaisir de réinvestir cet argent dans les services de santé où des ajustements sont nécessaires. De la même façon, il nous a fait plaisir de négocier avec les médecins du Québec des aménagements qui augmentent la disponibilité de services médicaux, sans pour l'instant aborder la question des salaires. Je pense que ces éléments donnent une bonne indication de ce qui constituera pour nous une priorité dans la négociation qui s'engage avec le secteur public: la qualité des services aux citoyens, aux patients, aux élèves.

Les ratés du Plan A et du Plan B Au plan politique, la saison qui se termine a été assez bonne, je pense, pour les droits du Québec. L'unanimité dont a fait preuve l'Assemblée nationale dans l'affaire du renvoi fédéral en cour Suprême a permis de renforcer la solidarité des Québécois contre les visées fédérales de négation de notre droit de choisir notre avenir. Le Plan B a pris du plomb dans l'aile. Nous attendons maintenant la décision de la cour Suprême et nous avons peine à croire les rumeurs qui veulent que la Cour pousse l'odieux jusqu'à profiter des vacances des Québécois pour rendre une décision qui prétendrait réduire leurs droits démocratiques.

Du côté du Plan A, trois événements sont venus démontrer l'absence de réelle volonté fédérale de réforme. D'abord, il y a le programme fédéral des Bourses du millénaire, qui constitue une ingérence directe dans nos affaires et un détournement de budgets qui devraient servir à nos étudiants et à l'enseignement post-secondaire. Ce programme est une preuve que le gouvernement fédéral se moque de la déclaration de Calgary et de ses incantations sur le caractère unique du Québec. La stratégie canadienne de la déclaration de Calgary a connu son coup de grâce au Québec lorsque le chef du Parti libéral, Jean Charest, a démontré qu'il avait honte de la déclaration en refusant d'en prendre la défense sur les tribunes publiques ou devant les élus de l'Assemblée nationale. Quand les témoins experts sont venus démontrer que l'adoption de cette déclaration ferait reculer le Québec, qu'il pourrait même mettre en péril la Charte québécoise de la langue française, on a compris que le Plan A et le Plan B se confondaient pour faire reculer le Québec.

Finalement, pas plus tard qu'hier à Toronto, l'impossibilité de la réforme du Canada s'est encore illustrée lorsque le gouvernement fédéral a refusé de répondre aux revendications du Québec et de la majorité des provinces sur le droit de retrait avec compensation dans les programmes sociaux. Ce refus reflétait, sur le terrain social, le mépris avec lequel le premier

ministre Jean Chrétien a traité les ministres des finances des provinces, au début de la semaine, comme le mépris avec lequel le ministre fédéral de la santé traite ses homologues des provinces depuis quelques mois.

Merci!